

Les insecticides néonicotinoïdes triplent la mortalité des abeilles

Une étude menée au Royaume-Uni sur dix-huit ans illustre de façon incontestable la relation entre pesticides et déclin des butineurs sauvages

Les insecticides de la famille des néonicotinoïdes, les plus efficaces jamais synthétisés, tuent massivement abeilles et bourdons. Il n'y a plus désormais que les firmes agrochimiques pour le nier. Ou du moins pour sous-estimer le rôle de ces pesticides dans le déclin catastrophique des colonies d'insectes butineurs. Ces sociétés préfèrent le réduire à un facteur pathogène parmi d'autres : virus, monocultures réduisant et fragmentant leurs habitats, champignons, invasion de frelons, réchauffement climatique...

Il semble, au contraire, que les néonicotinoïdes multiplient par trois cette mortalité accélérée. C'est ce que défend une étude britannique publiée mardi 16 août par la revue *Nature Communications* et signée par sept chercheurs du centre pour l'écologie et l'hydrologie de Wallingford et de Fera Science Limited, un centre de recherche semi-privé sur l'en-

vironnement et l'alimentation sis à York (nord de l'Angleterre).

Voilà des années que les apiculteurs alertent sur l'impact des néonicotinoïdes, qu'ils lient à l'effondrement du nombre de leurs colonies d'abeilles, depuis que l'usage de ces produits chimiques s'est généralisé dans les campagnes occidentales, à partir de 1995.

De précédentes études scientifiques ont évalué leurs effets sublétaux et neurotoxiques sur les abeilles domestiques, en particulier. Elles ont montré notamment que celles-ci perdent leur sens de l'orientation, ou que les bourdons donnent naissance à 80 % de femelles en moins...

Des preuves solides

Mais tous ces travaux n'ont pas apporté de « preuves solides » de l'impact de ces pesticides sur la disparition des espèces sauvages dans la nature, avancent les auteurs de la présente étude. A défaut d'établir un lien irréfutable

de cause à effet, ces derniers estiment qu'ils illustrent cette fois de façon incontestable la relation entre produits chimiques et déclin des insectes en ayant croisé dix-huit années de données nationales, portant sur 62 des 250 espèces sauvages d'Angleterre, avec leur exposition aux champs de colza traités aux néonicotinoïdes. Cette échelle de temps paraît pertinente, écrivent-ils, pour observer les évolutions des populations d'insectes et, en parallèle, « les répercussions des changements his-

**Voilà des années
que les
apiculteurs
alertent
sur l'impact
des
néonicotinoïdes**

toriques dans la gestion de l'agriculture ».

Les chercheurs ont eu recours aux relevés rigoureusement effectués au Royaume-Uni par des entomologistes volontaires, amateurs ou non, de la société nationale Bees, Wasps and Ants Recording, de 1994 à 2011. Ils en ont écarté les abeilles domestiques, car les apiculteurs les déplacent parfois en fonction des floraisons. Ils ont retenu les insectes sauvages repérés au moins cinq cents fois sur des parcelles d'un kilomètre carré ayant fait l'objet d'au moins deux recensements complets en dix-huit ans. Soit au final, une collection de 31 800 inventaires.

Quant au colza, il a été choisi pour sa progression fulgurante. Cet oléagineux est désormais la principale culture traitée aux néonicotinoïdes et couvre ainsi 8,2 millions d'hectares en Europe.

L'année 2002 sert enfin de référence : c'est celle où s'est répandue outre-Manche cette famille de pes-

ticides qui a pour caractéristique d'enrober la semence, puis de persister dans toute la plante, fleurs y compris, et dans les sols. Les chercheurs ont comparé les courbes d'abondance que chaque espèce d'abeilles aurait dû suivre si ses effets avaient poursuivi la tendance dessinée avant 2002, avec les trajectoires réelles ultérieures.

Un déclin accéléré

Leurs modèles en ont déduit que, dans un premier temps, le colza fournit aux abeilles de quoi butiner, mais ce bienfait ne compense pas la toxicité des pesticides. Au contraire. « Nous estimons que, depuis 2002, l'usage de néonicotinoïdes est à lui seul responsable d'une perte supérieure à 20 % pour cinq espèces [Halictes tumulorum, Lasioglossum fulvicorne, L. malachurum, L. pauxillum et Osmia spinulosa] », affirment les auteurs. La même cause suscite un déclin de 10 % chez vingt-quatre espèces, de plus de 15 % pour

onze autres, voire de 30 % chez les plus touchées.

Au total, les espèces sauvages friandes de colza traitée aux néonicotinoïdes déclinent trois fois plus que les autres, observent-ils. Cependant, les non-butineuses ne sont pas non plus épargnées et semblent contaminées par d'autres fleurs ayant poussé à proximité de ces oléagineux.

Après bien des atermoiements, l'Union européenne a accepté, en 2013, d'interdire sur son territoire trois insecticides néonicotinoïdes sur certaines cultures. Officiellement décidé pour deux ans, le moratoire est encore en vigueur aujourd'hui.

En France, la nouvelle loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, adoptée le 20 juillet, prévoit de tous les bannir au 1^{er} septembre 2018 sur l'ensemble des terres agricoles... mais avec de possibles dérogations jusqu'en 2020. ■

MARTINE VALO